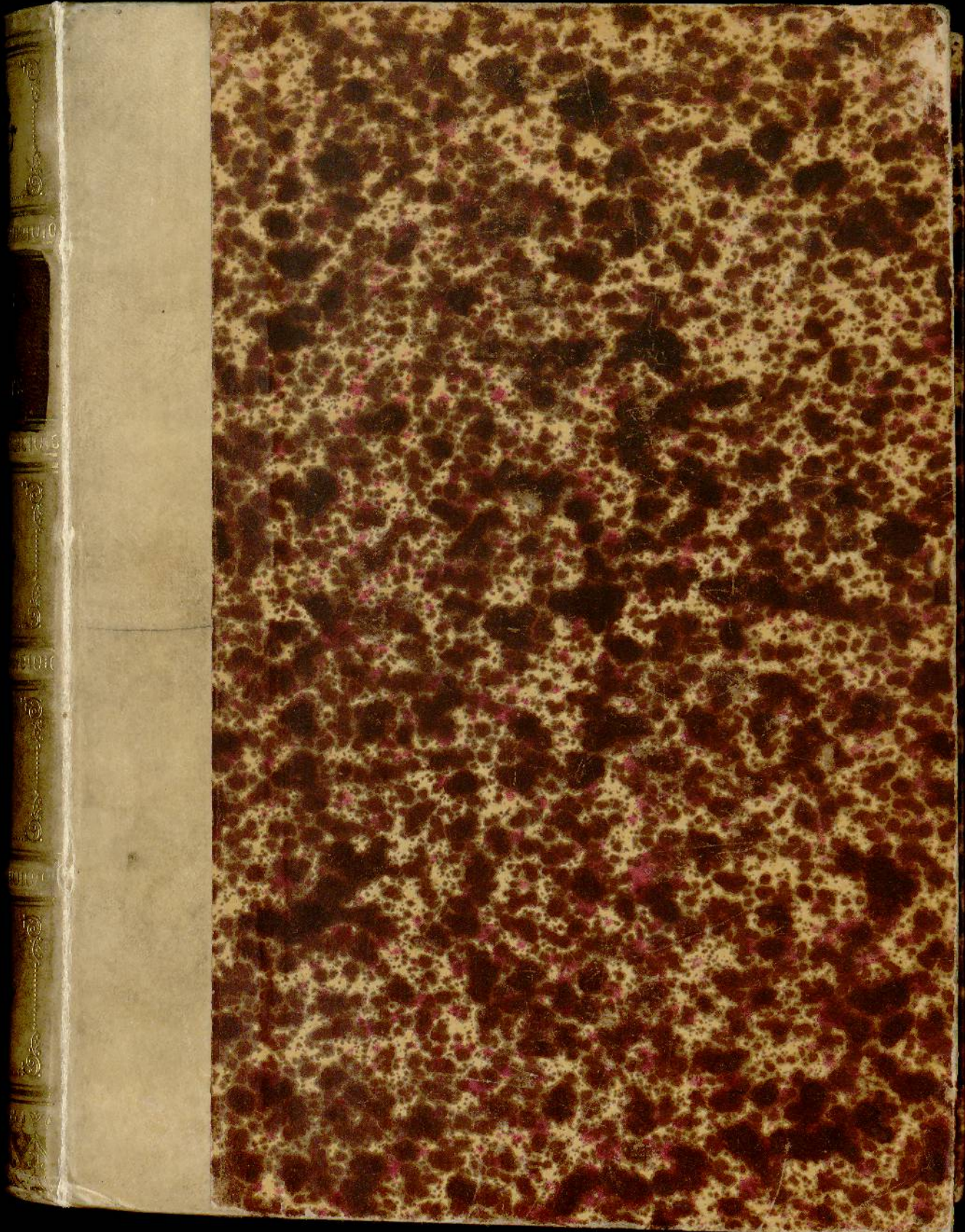




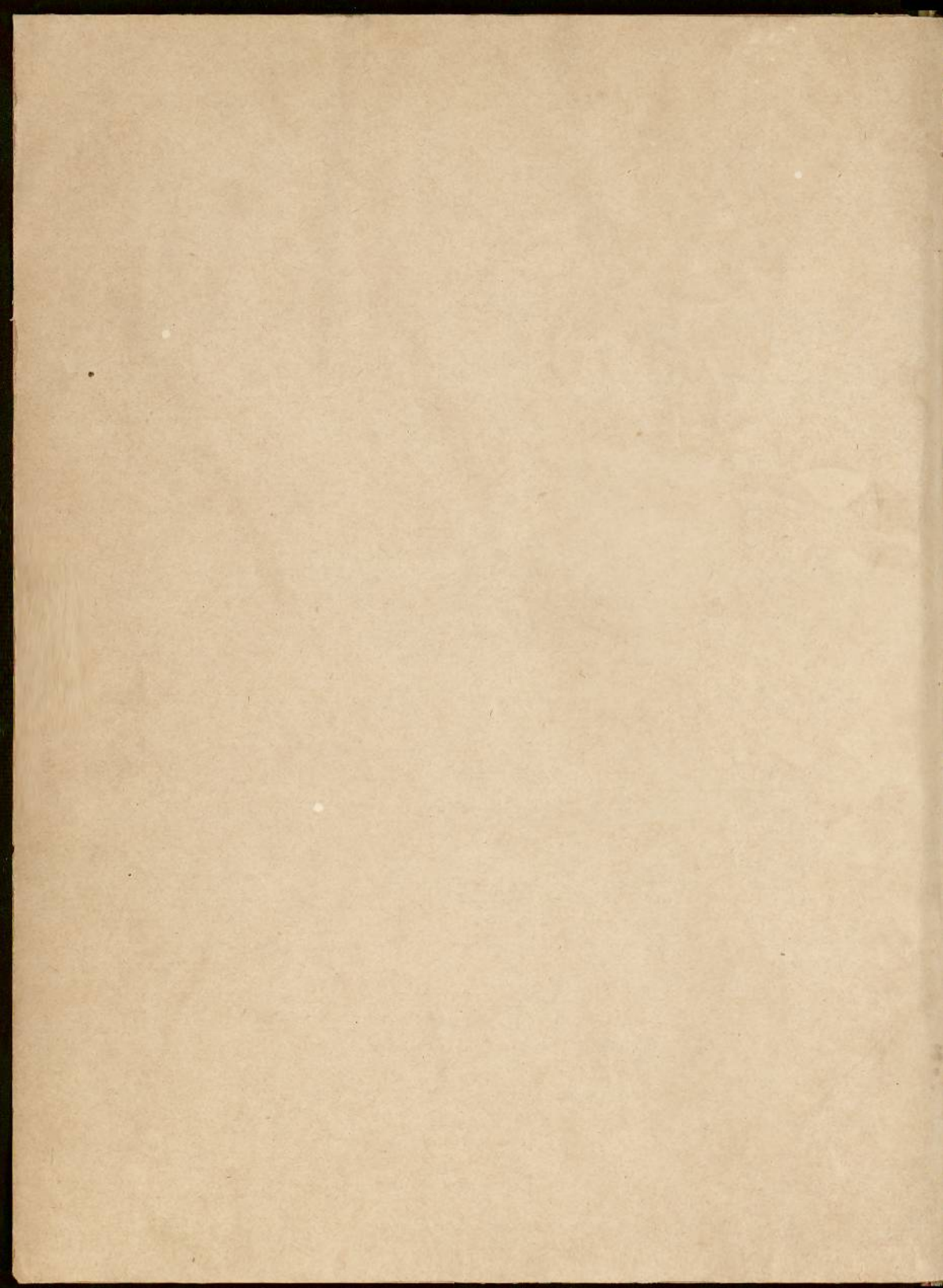
ÉDITS
ET
ARRÊTS

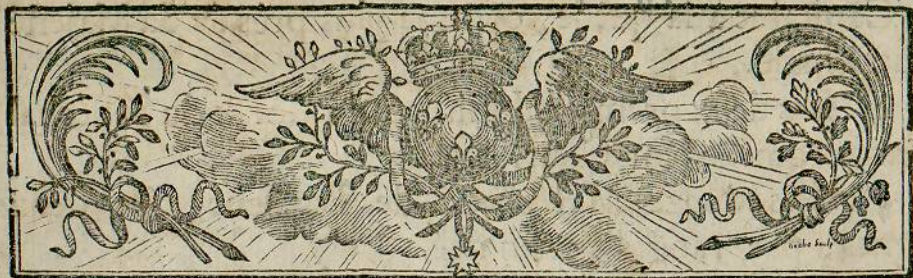












A R R Ê T É S

FAITS PAR MESSIEURS LES COMMISSAIRES
N O M M É S

PAR M^e. JEAN-JACQUES DESCLAUX,
ROI DE BAZOCHE,
ET M^e. JACQUES-PHILIPPE PENAVAYRE,
SÉNÉCHAL DE BAZOCHE,

*Assemblés dans la Salle de la TOURNELLE
du Palais, le 4 Janvier 1763 : lesquels ont demeuré
d'accord d'être rangés en Marche, à l'Eglise, &
pour l'Offrande, comme suit :*

Marche de la Bazoché en Corps.

1°.  'ARTILLERIE de M. le Sénéchal &
ses Officiers.

2°. L'Artillerie de Sa Majesté & ses Officiers.

3°. La Compagnie des Cent Suisses, Lieutenant à la
tête, Sous-Lieutenant au centre avec son Drapeau, &

le Capitaine à la queue, comme plus près de Sa Majesté Bazochiale.

4°. Les deux premiers Huissiers du Roi & du Sénéchal placés comme leur Cour.

5°. Les douze Maréchaux de Bazoche, sur deux lignes, par rang d'ancienneté.

6°. Le Grand Amiral & le Chambellan, l'Amiral à la droite & le Chambellan à gauche.

7°. Le Grand Maître seul au milieu.

8°. Le Connétable sur la même ligne, l'épée à la main.

9°. Le Roi, ayant à sa droite sur la même ligne le Sénéchal, & à sa gauche le Chancelier; & dans l'Eglise le Roi seul sous le Dais, le Sénéchal & Chancelier à ses pieds gardant leurs rangs; & un peu avant & sur la même ligne du Roi, le Connétable, comme est dit ci-dessus.

10°. Derrière le Sénéchal, le Lieutenant-Principal, & derrière le Chancelier un Avocat Général en face.

11°. Après eux le premier Lieutenant-Particulier en face du Procureur Général.

12°. Après eux l'autre Lieutenant-Particulier & l'autre Avocat Général, en face l'un de l'autre.

13°. Après eux & sur la même ligne, les Syndics des deux Corps de MM. les Praticiens du Palais & du Sénéchal.

14°. Le Procureur & Avocat du Roi du Sénéchal marcheront en face l'un de l'autre.

15°. Les Substituts au Parquet du Roi & du Sénéchal.

16°. Les deux Greffiers en Chef, & à leur suite les Secretaires du Parquet & du Chancelier.

17°. Les Huissiers tant du Roi que du Sénéchal, en même ordre que leurs Officiers, fermant la marche de la Cour.

18°. Les Gardes du Sénéchal, leur Capitaine & Lieutenant à la tête, Guidon après le premier Détachement, les deux Maréchaux de Logis à la queue.

Finalement, deux Sergens des Suisses fermant la marche.

Nota. Les quatre Appointés du Roi marchant à son côté.

Pour l'Offrande le jour du Triomphe.

Iront à l'Offrande comme suit :

Le Roi précédé de son Connétable & des deux premiers Huissiers du Sénéchal & du Palais, lesquels rendront le Roi sous les Dais au même ordre.

Après le Roi le Sénéchal.

Le Chancelier.

Le Connétable.

Le Grand-Maître.

Le Grand-Amiral.

Le Chambellan.

Le Lieutenant-Principal.

Les douze Maréchaux de France de Bazoches.

Les deux Lieutenans-Particuliers du Sénéchal.

Le Capitaine des Suisses, son Lieutenant & Sous-Lieutenant.

Le Capitaine des Gardes du Sénéchal, son Lieutenant & Sous-Lieutenant.

Les deux Syndics.

Gens du Roi du Sénéchal.

Gens du Roi du Palais.

Marche du jour du Couronnement.

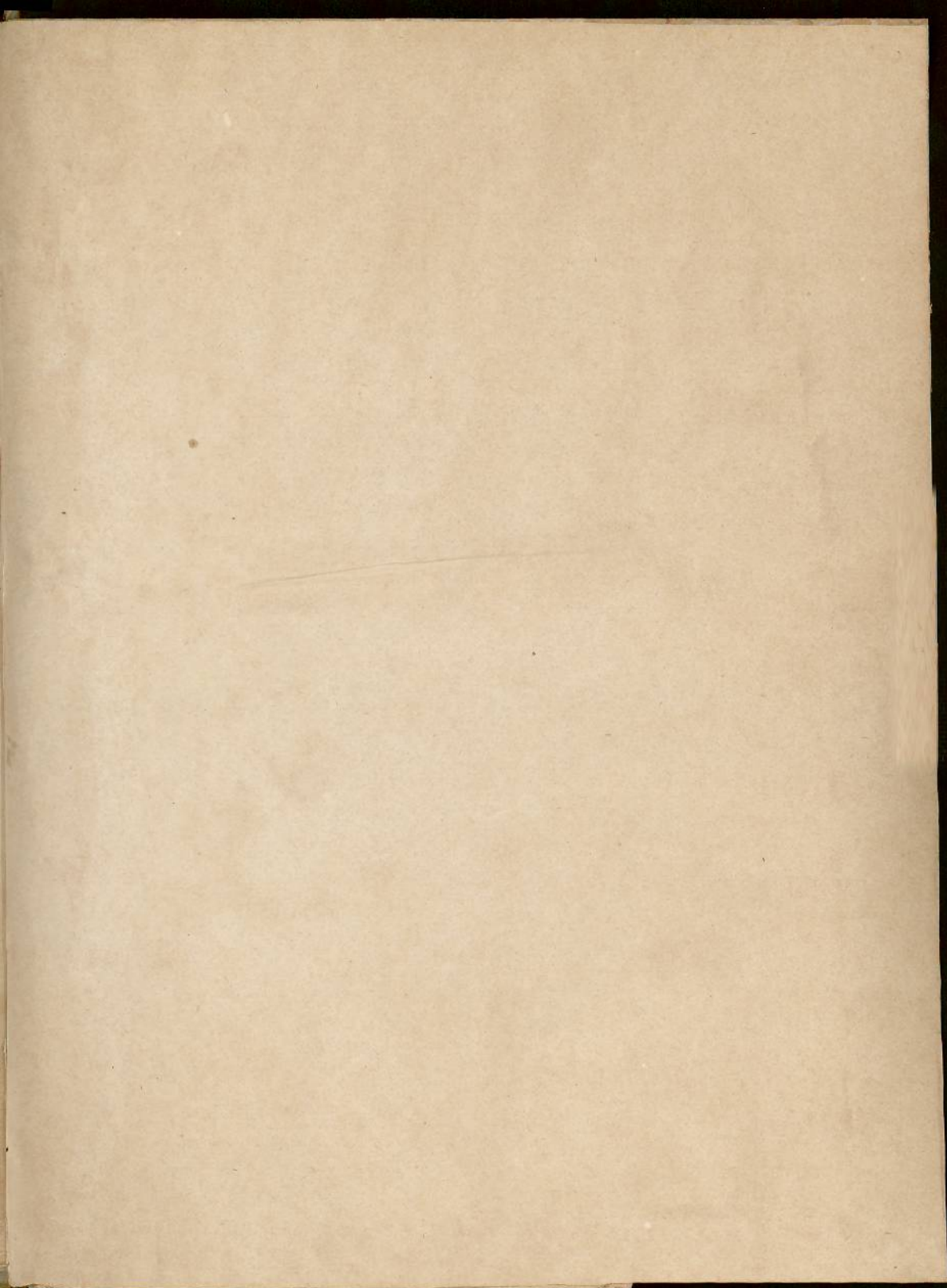
Sortant du Palais en l'ordre ci-dessus, on prendra la rue Nazareth, place Saintes-Carbes, Saint-George, la Pomme, Place Royale, devant la Cour du Sénéchal, puis au coin des Carmélites, le Refuge, le Taur, Place Royale & la grand'rue jusqu'au Palais. Ainsi arrêté les an & jours sùdits. FAIT double, ARNAUD, Grand-Maître. MERCADIER, Chambellan. GUIZET, Procureur Général. MEZINS, Maréchal de Bazoche. MAGNIOL, Maréchal de Bazoche. ARNAL, Syndic. CASSAIGNERE, Lieutenant-Principal. PLANTIE', Lieutenant-Particulier. CHATIVE, Avocat du Roi. FEDAS, Procureur du Roi. BELLUC, Substitut. FADUILHE, Syndic du Sénéchal. *Ne varietur*, PENAVAYRE, Sénéchal de Bazoche.



Les présens Arrêtés ont été autorisés provisoirement, par Ordonnance délibérée de la Cour de Parlement, du 26 Avril 1775, mois courant, au Rapport de Monsieur BOYER-DRUDAS, Sous-Doyen du Parlement.

A T O U L O U S E,

De l'Imprimerie de JEAN-FLORENT BAOUR, seul Imprimeur
Juré de l'Université, rue Saint-Rome, 1775.





— Evén & Arrêts - tome 4 - Table.

1. L'Union des trois Parlements, Bordeaux, Toulouse, Provence
à Toulouse - 1649.
2. Très humble Remontrance du Parlement de Toulouse faite au Roy
3. Arrêt de la Cour de Parlement de Toulouse contre Cellier,
Seruient, Lyonne & autres Pensionnaires du Cardinal Mazarin
Paris, 1651.
4. Arrêt de la Cour de la Chambre de l'Edit sur la desertion de Marsin.
Paris, 1651.
5. Arrêt de la Cour du Parlement de Toulouse contre le sieur Foule
Paris 1652.
6. Arrêts de la Cour du Parlement de Toulouse, donnés contre le Cardinal
Mazarin, ses parcs & domestiques étrangers.
Paris 1651.
7. Arrêt de la Cour de Parlement de Toulouse, contre la desertion de
Marsin & ses troupes. Paris - 1651 -
8. Edit du Roy - portant réduction des Rentes vigénies créées depuis 1720
Toulouse, 1726.
9. Arrêt du Parlement de Toulouse. Ordonnant d'envoyer les Enfants des Nouveaux
Catholiques dans les Colleges aux Ecoles publiques et tous les jours à la Messe.
Toulouse 1720.
10. Arrêt de la Cour du Parlement. Défend aux Dominicains de s'assembler
Toulouse 1720.
11. Décl. Défense pendant 3 ans. aux Nouveaux Convertis, de vendre leurs Biens
sans permission - Toulouse 1723.
12. Edit du Roy - Contre les Duels. - Toulouse - 1723 -
13. Décl. - Rétablissant les Lettres et Billets au porteur. Toulouse, 1721.
14. Arrêt du Parlement. Supprimant plusieurs Loix au sujet de la Constitution Unigenitus.
Toulouse - 1721.
15. Décl. - Edit. Confirmation des privilèges de l'Ordre du St Esprit. Toulouse, 1726.
16. Décl. - Décl. Offices Municipaux dans le Languedoc. Toulouse 1724.
17. Edit. - Attribuant des gages aux officiers de milice Bourgeoise. Toulouse, 1724.
18. Décl. - Défense de porter des Diamants. Toulouse, 1720.
19. Arrêt - Règlement p. l'élection des Consuls du Rouergue, Révernes et Grandou
Toulouse, 1721.
20. Arrêt - Parlement défendant aux Seigneurs
justiciers d'assister aux assemblées
des lieux où ils sont Seigneurs. Toulouse, 1730.

21. - Arrêt - Défense aux Chirurgiens qui ne sont point Maîtres
d'avoir des Cadavres métrés, Toulouse - 1730. -
22. - Arrêt - Défendant aux Notaires de recevoir les Actes en Cedes Volantes
Toulouse 1730. -
23. - Arrêt - Ordonnant l'observation de Tableau, à défaut des
officiers du Collège, Toulouse, 1729.
24. - Arrêt - Défense à M^{re} Cavi de troubler M^{re} Louis Nostre,
comme Substitut à Castillon. - Toulouse, 1729.
25. - Arrêt - Défense de louer des maisons p^r y jouer. - Toulouse. 1729.
26. - Arrêt - Règlement p^r les Hôpitaux du Ressort de la Cour. Toulouse 1729.
27. - Décl^r. Défense de faire les Bestiaux en Languedoc. Toulouse - 1729.
28. - Décl^r. Pêche en mer - Province du Languedoc. Toulouse - 1728.
29. - Arrêt - Recouvrement des Bois emportés p^r l'ignominie de faroume et de l'arcege
Toulouse - 1727. -
30. - Lettres Patentes pour la Province de Languedoc. Toulouse 1727. -
31. - Arrêt - Sur le Serment des Conseillers Politiques de Beziers. 1727. -
32. - Arrêt - Défense de jouer à la Bassette, au Pharaon, au Languenel à la Dupes. Toulouse, 1729.
33. - Arrêt - Remise des Défenses de jouer à la Bassette au Pharaon & Toulouse. 1714.
34. - Décl^r. - Huiles du Languedoc. Toulouse 1719.
35. - Décl^r. - Défense d'imprimer sans Permission. Toulouse 1717.
36. - Décl^r. - Règlement sur les appellations des Trésoriers de France. Toulouse 1717.
37. - Arrêt - Défense aux Officiers Royaux de juger pour les Seigneurs particuliers, Toulouse 1717.
38. - Arrêt - Amendes contre les Nouveaux Convertis n'envoyant pas leurs Enfants à l'Ecole. Toulouse. 1720.
39. - Extra - Augmentation des Espèces. Toulouse 1720.
40. - Arrêt - Règlement sur les Visites faites à ceux du Parlement p^r les officiers de Montauban, Toulouse, 1713.
41. - Arrêt du Parlement - Règlement contre les Filles de Mauvoies Vie - Toulouse. 1713.
42. - Décl^r. - Reception des Avocats en ses cours & Juridictions. Toulouse 1710.
43. - Décl^r. - Obligeant les Garçons publies l'Edil de H^{re} - sur la grosseffe Toulouse 1708.
44. - Lettres Patentes. Privilège du sieur LAW et de sa Banque. Toulouse - 1716.
45. - Edil - accordant la Noblesse aux Commissaires ordinaires des guerres. Toulouse - 1710.
46. - Décl^r. - Concernant les Mendians. Toulouse 1750.
47. - Décl^r. - Concernant les Mendians. Toulouse - 1750. - suite du précédent
48. - Décl^r. - Augmentation du Droit sur les Cartes à jouer. Toulouse 1751.
49. - Lettres Patentes - Concernant les Testaments. - Toulouse 1751.
50. - Décl^r. - Augmentation du Droit sur les Cartes à jouer. Toulouse. 1751. Double.
51. - Arrêt - Annulant vente de la dame Varignon, de la terre de Palot. (Montauban. 1751)
52. - Décl^r. - Incompatibilité du suffrage des juges - Toulouse, 1728.
53. - Arrêt - Les Théologaux doivent prêcher les Dimanches et Fêtes. Toulouse. 1728. -

- 54 - Edil - Les officiers des Chancelleries près les Cours - Toulouse - 1727 -
- 55 - Edil - Fixant le nombre des officiers et supprimant 20 officiers 1715 (Montauban)
- 56 - Décl^{te} - autorisation aux Parlements, Cours des aydes, de faire des remontrances.
Toulouse 1715.
- 57 - Arrêt - Déchargeant de contraintes, corps de Sieur Desjeux - Toulouse 1717 -
- 58 - Arrêt - Défense aux Domestiques de quitter leurs maîtres avant fin d'année - Toulouse 1722 -
- 59 - Edil - Création d'officiers municipaux et autres. Toulouse 1722 -
60. Décl^{te} - Interprétation p^r la création d'offices municipaux en Languedoc Toulouse 1722.
61. Arrêt - Sur le Respect dû dans les Eglises - Toulouse 1722.
62. Décl^{te} - Vagabonds et gens sans aveu 3 - Toulouse. 1722.
63. Arrêt - Défense à tous Juges d. de faire consigner Pénance, p^r rapports - Toulouse 1717.
64. Edil - qui révoque et annule celui de juillet 1714. - Toulouse - 1717
65. Arrêt - Ordonnant l'exécution d'un Décret de l'Inquisition - Toulouse - 1718.
66. Edil - portant rétablissement des offices de Maires en Languedoc. Toulouse - 1718.
67. Edil - portant dérogation à la Déclaration du 5 Mai 1694 - Toulouse 1718.
68. Arrêt - sur juges de la table de marbre -
qui déclare civilement responsables les maîtres de leurs Domestiques
pour le fait de Chasse - Toulouse, 1718. - P. Robert -
69. Décl^{te} - En interprétation de l'Edil du Roi des dits mois d'août, 26 août 1718. Toulouse 1718
70. Arrêt - Pour faire cesser les contestations entre les Magistrats et les
Maires du Bessou. Toulouse - 1720.
71. Edil - Création de maîtrises d'arts et métiers, dans toutes les
Villes du Royaume. Toulouse - 1723.
- 72 - Arrêtés faits par MM^{rs} les Commissaires nommés par
M^{rs} Jean Jacques Desclaux Roi de Bazoches et M^{rs} Jacques
Philippe Penavayre Sénéchal de Bazoches assemblés dans la
Salle de la Cournelle au Palais, le 4 janvier 1763;
Lesquels ont demeuré d'accord d'être rangés en Marche
à l'Eglise, p^r pour l'opprobre, comme suit -
Marche de la Bazoches en Corps.
Toulouse. J. B. Baour, 1775. -

Contient 3 Documents
sur la Religion protestante
Reformée.



